

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B** **DIRECTIVE 2005/32/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL**
du 6 juillet 2005

établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits consommateurs d'énergie et modifiant la directive 92/42/CEE du Conseil et les directives 96/57/CE et 2000/55/CE du Parlement européen et du Conseil

(JO L 191 du 22.7.2005, p. 29)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009	L 285	10	31.10.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2005L0032:20080321:FR:PDF>